



certificat médical d'inaptitude

publié le 10/09/2014 - mis à jour le 15/09/2014

Au cas où votre enfant aurait des soucis de santé ou une blessure risquant de limiter ses capacités physiques de manière temporaire ou annuelle, vous pouvez remettre à votre médecin, le modèle de certificat qui a été distribué en début d'année.

Ce certificat, dans la mesure où il serait rempli par votre médecin, pourra dans la mesure du possible, aider les enseignants à adapter leur cours aux capacités de votre enfant.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.